

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2007

**OBJET : Maison de l'Enfance - avenant au marché de travaux - lot électricité
– entreprise DAERON**

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Lors de la séance du 16 Novembre 2006, le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux de construction de la Maison de l'Enfance.

Suite à des travaux supplémentaires, il est proposé de passer l'avenant suivant :

Marché DAERON

Montant du marché : 88 387,72 € TTC

Avenant n° 1

A la demande des Services Techniques Municipaux :

- Passage de deux fourreaux pour permettre le raccordement de la Maison de l'Enfance par une fibre optique qui sera raccordée à la baie informatique prévue dans le marché (réseau informatique mairie) ;
- Passage d'un fourreau pour permettre le raccordement téléphonique et informatique de l'école Desnos depuis la baie informatique ;
- Complément de prises informatiques et téléphoniques par rapport au plan d'implantation initial.

Montant de l'avenant 1 076,87 € TTC

Le marché passe par conséquent de 88 387,72 à 89 464,59 € TTC

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres ainsi que des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cet avenant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'Adjoint délégué
Pierre CHAMPEAUX